

## 2 - CONFIRMER LA FONCTION DE DÉVELOPPEMENT DES LIENS SOCIAUX DES ÉQUIPEMENTS D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

### 2.1 - Accompagner les structures d'animation de la vie sociale dans la construction de processus de cohésion sociale

#### PA 2.1.1 - RENFORCER LA MONTÉE EN COMPÉTENCES DES ÉQUIPES SALARIÉES ET BÉNÉVOLES SUR LES FAITS DE SOCIÉTÉ (LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS, FAIT RELIGIEUX, DÉSINFORMATION, ETC.)

##### DIAGNOSTIC

Les équipes salariées et bénévoles sont confrontées à des contextes sans cesse en évolution qui délitent le lien social. Elles doivent donc s'adapter pour continuer à répondre aux besoins du territoire (crise sanitaire, fait communautaire ou religieux, etc.). Elles ont besoin d'être outillées pour adapter leurs métiers et méthodes aux transformations sociales.

##### DÉFINITIONS ET PRINCIPES D'ACTION

Parallèlement à la formation continue et initiale des personnels, il semble important de doter les structures d'outils et de ressources et de soutenir les gestionnaires. L'appui à la qualification des interventions et à l'évolution des outils se fera grâce un travail partenarial au niveau du réseau fédéral des centres sociaux et grâce à une mise en réseau des acteurs.

##### PUBLICS ET TERRITOIRES

- ➔ Centres sociaux et espaces de vie sociale de la Métropole de Lyon et du Conseil départemental du Rhône

##### PILOTAGE / COORDINATION

- ➔ Caf du Rhône dans le cadre du suivi des centres sociaux et espaces de vie sociale et dans le cadre du partenariat avec les communes : conventions tripartites, CTG, Politique de la ville.
- ➔ Fédération des centres sociaux du Rhône dans le cadre de l'accompagnement des structures d'animation de la vie sociale et des actions de formation et d'échange de pratiques

##### PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- ➔ Fédération des centres sociaux du Rhône
- ➔ Centres sociaux et espaces de vie sociale
- ➔ Labo-Cités
- ➔ Réseau jeunesse de la PS jeunes

##### RESSOURCES ET FINANCEMENTS

- ➔ Financements Caf, communes, politique de la ville, Métropole de Lyon, MSA, Carsat

##### ACTION 1

- ➔ Proposer aux salariés et aux bénévoles des sensibilisations ou formations sur les sujets de société (discriminations, faits religieux, fake news, réseaux parallèles, etc.) via « les P'tits dej de l'info », des formations spécifiques dans le cadre des réunions entre pairs, des conférences, séminaires, etc.

##### ACTION 2

- ➔ Identifier les ressources / outils existants (bibliographie, guides méthodologiques, etc.) pour les mettre à disposition des équipes.

##### ACTION 3

- ➔ Activer une veille et l'orientation des structures d'animation de la vie sociale sur les appels à projets nationaux ou locaux.

##### ÉCHÉANCES

- ➔ 2021 à 2026

##### RÉSULTATS ATTENDUS + INDICATEURS D'ÉVALUATION

- Nombre de bénévoles formés ou sensibilisés (par fédé et AURACS) sur les faits de société.
- Nombre de projets + montant des projets soutenus au titre de l'AAP Valeurs de la République.
- Nombre de bénévoles formés et thèmes qui reviennent le plus.
- Part des centres sociaux qui ont des actions sur la citoyenneté / lutte contre la discrimination.